

**Philip Thibodeau, avocat**

Conseiller juridique

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : [philip.thibodeau@energir.com](mailto:philip.thibodeau@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE ET PAR MESSAGER**

Le 15 novembre 2018

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : 12<sup>e</sup> demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c.*, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 – PHASE 2**

**Notre dossier : 312-00843**

**Dossier Régie : R-4018-2017**

---

Chère consœur,

Pour faire suite au dépôt de la demande ré-amendée d'Énergir datée du 2 novembre 2018, vous trouverez ci-joint la pièce justificative GM-L, Document 11 au soutien de la demande d'Énergir de modifier le taux de FGE (frais généraux entrepreneurs) à appliquer au montant des « Services entrepreneurs » pour l'année tarifaire 2018-2019, le tout conformément au paragraphe 179 de la décision D-2018-080 rendue le 9 juillet 2018.

Énergir dépose également une liste révisée des pièces.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Philip Thibodeau*

Philip Thibodeau

PT/mb

p. j.